



## Relevé de conclusions

### Conseil de Quartier de Sainte-Pezenne

Mercredi 16 octobre 2019

Salle des Fêtes de Sainte-Pezenne

Rue du Moulin d'Âne

Service Proximité et Relations aux Citoyens  
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

**Co-présidents** : Elmano MARTINS, Conseiller municipal et co-président élu ; Christine ARMAND, co-présidente habitante ;

**Élus municipaux** : Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire, Florent SIMMONET, conseiller municipal.

**Agents municipaux** : Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur Participation citoyenne ;

**Membres** : Olivier AUBINEAU ; André BAUDOIN ; Paul GUILBERTEAU ; Jean Michel MAGRET ; Maryse LEMAITRE ; Sylviane PLANCHOT ; Hervé POUVREAU ; Jézabel POUVREAU ; Yannick PRUNIER

**Excusés** : Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Sébastien CHEVRIER ; Ophélie GOUY ; Serge PIOTIN ; Yannick PRUNIER ;

### Ordre du jour

|                                                               |   |
|---------------------------------------------------------------|---|
| Point sur les projets en cours.....                           | 2 |
| Projet Terra Aventura.....                                    | 2 |
| Chantier du mur des Amourettes.....                           | 2 |
| Projet de marché bio.....                                     | 3 |
| Aire de Pique-Nique de la Grimpette.....                      | 3 |
| Clos des 4 Saisons.....                                       | 4 |
| Telouze.....                                                  | 4 |
| Jonction du chemin de Coquelone et du Chemin de pêcheurs..... | 4 |
| Eglise de Sainte-Pezenne - information.....                   | 4 |
| Proposition de projets pour l'avenir.....                     | 5 |
| Rétrospective des réalisations 2014/2019.....                 | 6 |
| Temps d'échanges :.....                                       | 6 |
| 10 000 arbres à Planter :.....                                | 6 |
| Et demain ? Quels conseils de quartier ?.....                 | 7 |

## Introduction

Par Elmano MARTINS et Anne-Lydie HOLTZ

Elmano MARTINS salue l'ensemble des conseillers présents et nomme les personnes excusées.

Anne-Lydie HOLTZ précise le contexte de ce dernier conseil de quartier, se tenant en période de réserve pré-électorale. Comme tous les conseils de quartier de la ville, le public n'a pas été invité, cette réunion est conçue comme un temps d'échange privilégié avec les conseillers de quartier.

Elmano MARTINS présente l'ordre du jour.

## Point sur les projets en cours.

### Projet Terra Aventura.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens, suite au dernier conseil de quartier a transmis le dossier réalisé par les conseillers de quartier à l'office de Tourisme Niort Marais Poitevin. Un rendez-vous a été pris sur place avec son directeur pour échanger autour de la faisabilité du parcours.

Sur un plan purement technique, l'office du tourisme souhaite proposer un itinéraire plus court avec une proposition plus dense. Les nouveaux parcours ne dépassant pas les 3 kilomètres.

A cette annonce, un conseiller évoque un projet de chemin pour faire la liaison entre le chemin de pêcheurs et le chemin de la mariée et raccourcir le parcours, le sujet sera traité plus tard dans la réunion.

En l'état, l'Office du tourisme souhaite se concentrer sur deux projets de parcours en 2020 pour lesquels il a déjà amorcé un travail. La possibilité de travailler en 2021 sur les propositions des quartiers peut être étudiée sous l'angle des itinéraires vélos Terra Aventura quand ceux-ci dépassent les 4 kilomètres. Cette position a été réaffirmée à l'occasion d'une réunion le 13 novembre 2019. Le site de Sainte-Pezenne n'est par ailleurs pas inconnu de l'office de tourisme qui y a déjà effectué un repérage.

Les conseillers font part de leur déception que leur proposition n'ait pas atteint les techniciens du dispositif afin de voir si elle pouvait être scénarisée.

### Chantier du mur des Amourettes

Le partenariat qui a été mis en place avec le lycée a fonctionné de la manière suivante :

Sur deux demi-semaines, du lundi au mercredi, les élèves ont commencé par un échange autour des enjeux de la construction en pierres-sèches avant de s'attaquer au démontage d'une partie du mur et à son remontage. Le chantier école est un projet pédagogique alors les élèves ont dû apprendre (faire, défaire, refaire) la partie commencée n'est pas terminée à ce jour. Elle devrait l'être dans les prochaines semaines. Les modalités (avec le lycée, le CFA ou la commande d'une prestation à un professionnel) sont à l'étude.

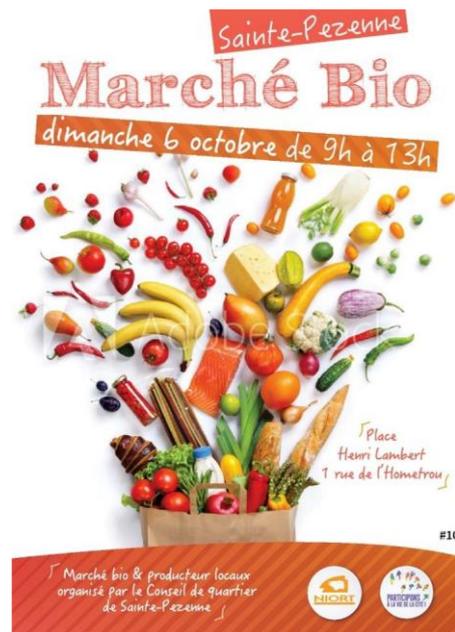


## Projet de marché bio

Les conseillers avaient commencé à travailler à un projet d'animation pour le dimanche 6 octobre.

Faute d'exposants suffisants sur la date envisagée, le projet n'a pas été mené jusqu'à son terme.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fait part de sa disponibilité pour accompagner un nouveau projet au printemps ou à l'automne et de la possibilité de nouer des partenariats avec le CAP ou le CSC afin d'enrichir l'offre d'animations aux habitants.



## Aire de Pique-Nique de la Grimpette.

La destruction du site était programmée pour l'automne, mais l'entreprise en charge du désamiantage a fait défaut et la collectivité doit relancer la procédure de consultation.

En parallèle le service Proximité et Relations aux Citoyens a accompagné les habitants dans la définition des besoins qui ont été exprimés comme suit :

- Peut-on envisager la création d'un abri sur les bases du vieux mur en pierre ?
- Peut-on envisager la pose d'un rack à vélo pour les pauses des randonnées cyclistes ?
- Peut-on envisager un dispositif de recharge USB solaire à disposition des promeneurs ?
- Peut-on envisager 4 tables et bancs ?

La collectivité va répondre après étude à ces demandes, services et élus font des premiers retours eu égard aux expériences sur des projets similaires :

- Les abris peuvent être la cause de nuisances et à une fréquentation problématique ;
- Les racks à vélo pourraient être utiles s'ils sont annoncés sur le parcours (lien à faire avec la communication) ;
- Les bornes solaires sous les arbres ne fonctionnent pas de manière optimale sur d'autres sites ;
- Le nombre de tables et de bancs est noté, l'idée d'une aire « en site propre » avec un outil de communication sur la gestion des déchets par les promeneurs est évoquée.

## Clos des 4 Saisons.

Les travaux de sécurisation du carrefour ont été réalisés en octobre, la pose de lisse en bois se déroulera en novembre.



L'implantation du mobilier pose la question de l'usage du site. Un travail de collecte des besoins a été engagé auprès du centre Socio-culturel de Sainte-Pezenne qui anime le lieu. La phase de collecte a permis de faire émerger « un idéal » avec des objectifs et les services vont avoir la charge de répondre pour le mieux à ces objectifs en proposant des options d'aménagement chiffrées. Ce travail pourrait avoir un impact sur les arbres et arbustes qui, pour certains, plantés trop près les uns des autres, n'auront pas les conditions de développement adéquates.

## Rue de Telouze

Depuis le 7 octobre, les services des espaces verts travaillent sur la haie et le cheminement piéton. La voirie prendra la suite courant novembre pour aménager la chaussée. En fonction des conditions météo (travaux de peinture), la livraison pourrait être effective à la fin du mois de novembre. Le stop à l'angle des rues de Telouze et de la Verrerie sera inversé par les services, comme suggéré lors de la dernière réunion du Conseil de quartier.

## Jonction du chemin de Coquelone et du Chemin de pêcheurs.

Toutes les promesses de vente ont été signées par les propriétaires. Elles doivent faire l'objet d'une délibération en fin d'année 2019, puis d'actes notariés au premier trimestre 2020. La finalisation de l'acquisition permettra le lancement du projet qui pour le moment est en phase d'études avancées, et sera soumis aux arbitrages budgétaires.

## Eglise de Sainte-Pezenne - information

Le 16 septembre dernier, le Conseil Municipal votait à l'unanimité une demande de financement auprès de la DRAC pour une étude de diagnostic général de l'édifice de l'église de Sainte-Pezenne.

L'église de Sainte-Pezenne est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments de France, elle est protégée à ce titre.

Cette inscription nous oblige à travailler en lien étroit avec les services de l'État qui financent pour partie, certains types de travaux.

En 2005 la ville a porté un diagnostic qui a révélé des murs humides, des défauts d'isolation et une malfaçon de toiture datant du 19<sup>ème</sup> siècle. Le relèvement du pourtour de l'église a entraîné des remontées capillaires, les installations électriques étaient dépassées etc. Les travaux les plus urgents ont été réalisés depuis, nettoyage des murs, mise aux normes électriques, traitement de certaines remontées capillaires.

La ville souhaite évaluer à nouveau l'état général de l'église. A ce titre elle a sollicité une aide financière de la direction régionale des Affaires culturelles. Au printemps 2020, un nouveau diagnostic sera porté à la connaissance des élus, ce qui permettra de prioriser les travaux et enjeux du bâtiment que la collectivité souhaite préserver.

### Berges du port de Coquelone

Un travail est en cours avec le Lycée Horticole pour un projet de réfection de la berge. La ville va prendre en charge la partie mur de soutènement de la chaussée, et avec l'établissement, travailler à la végétalisation de la berge. Ce projet est en cours de construction.

## Proposition de projets pour l'avenir

- Le Conseil de quartier souhaiterait participer à la réflexion sur la thématique de la requalification de la rue des Sports si ce projet doit voir le jour.

Certains conseillers de quartier ont continué le travail initié par le club de Football de Sainte-Pezenne demandant la requalification des vestiaires, en s'interrogeant sur le devenir de cet espace entouré de l'école Jacques-Prévert, d'un terrain de football, de terrains de tennis et d'un arrêt de bus. Ils ont imaginé plusieurs aménagements qu'ils ont pu livrer aux services et aux élus. Ce projet semble trop conséquent financièrement pour les crédits du service Proximité et Relations aux Citoyens. Les conseillers de quartier demandent si ce projet pourrait voir le jour ou être soumis aux nouveaux élus en 2020 et souhaitent être associés sur la question des usages de ce site, et contribuer à leur mesure au dessin du projet.

Pour le moment, si la demande de réfection des vestiaires a été prise en compte par les services, un possible aménagement de l'espace autour de la rue des sports n'a pas encore été arbitrée. Les élus présents précisent que le terme de requalification n'est pour le moment pas adéquat, et que si l'ensemble de l'espace était à repenser, cette réflexion serait partagée avec les conseillers et habitants.

- Le CQ souhaiterait que soit étudiée la création d'un chemin entre le chemin des pêcheurs et le chemin de la Mariée (terrain en propriété privée).

Cette connexion permettrait de diminuer la distance du parcours et de proposer des alternatives aux chemins de randonnées existants. Ce projet nécessite l'acquisition d'une parcelle ou d'une emprise suffisante pour créer un cheminement. Le service Proximité et Relation aux citoyens va faire le lien avec les services techniques pour pouvoir proposer des pistes de réalisation de ce projet.

## Rétrospective des réalisations 2014/2019

Une rétrospective des projets réalisés sur ces cinq dernières années est présentée avec notamment, les aménagements : de la rue de Buffevent, de la place Henri Lambert, du verger du Clos des 4 saisons, de la rue de Grange ainsi que la sécurisation piétonne de la rue Centrale, la reprise des panneaux des sentiers de Sainte-Pezenne.

Sont aussi évoqué les projets qui n'ont pas pu encore aboutir, et notamment le cheminement piéton de la rue de la Routière en partie Nord et en partie sud.

### Temps d'échanges :

Un conseiller fait remarquer une problématique de stationnement des bus à proximité de l'arrêt de la rue du Dixième. Les mercredis vers 17h00/17h30 deux bus doivent se dépasser pour respecter leurs horaires et sont amenés à créer des difficultés. Un lien sera fait avec le service Mobilités et transports de l'agglomération.

Une conseillère alerte sur la vitesse excessive des bennes de collecte de la direction des Déchets de l'agglomération. Elle a depuis quelques semaines multiplié les signalements et attend des réponses. Elle partage son inquiétude avec les autres conseillers.

Christine ARMAND fait un retour sur l'initiative du conseil de quartier du Centre-ville, qui a organisé un tournoi inter-quartiers qui a mis à l'honneur la pétanque. Cette initiative a été bien reçue et a permis de rencontrer d'autres conseillers de la ville. L'équipe de Sainte-Pezenne a terminé en troisième position, celle de la Tour Chabot a remporté la compétition et proposera certainement un évènement pour créer une rencontre du même type courant 2020.

### 10 000 arbres à planter :

La ville de Niort, en lien avec la CAN lance un programme pour planter 10 000 arbres dans les années à venir, sur l'agglomération on envisage 125 000 plantations. Les conseillers sont invités à faire retour de leur expérience du quartier en proposant des lieux propices à ces plantations.

Un conseiller précise que ces plantations doivent tenir compte du passage d'engins agricoles sur le secteur de Sainte-Pezenne et être à distance raisonnable des chemins.

Les conseillers sont invités à se réunir ou à faire des propositions par retour de mail au service Proximité et relations aux citoyens.

## Et demain ? Quels conseils de quartier ?

Comment les conseillers conçoivent l'évolution des conseils de quartier, quelles sont leurs idées pour améliorer le dispositif ?

Les conseillers souhaiteraient que la partie communication soit améliorée, notamment en version physique sur le quartier, par un affichage, des banderoles, ou encore que dans le magazine municipal les actions soient plus présentes.

Un conseiller se questionne sur la place et sur le rôle du conseil de quartier. Sur l'exemple de la rue de la Routière, les conseillers ont travaillé à des propositions, puis le public est venu en masse et face à l'indécision des riverains, rien n'a été fait et le travail du conseil de quartier a été tout bonnement annulé.

Certains conseillers souhaiteraient que les l'organisation générale soit plus cadrée avec des modes de décisions propres aux conseils.

La lenteur de certains projets fait qu'il faut « s'accrocher » pour suivre leur déroulé selon un conseiller, même si être conseiller permet de comprendre le contexte de l'action publique, ses impératifs et que le contenu est enrichissant.

Les élus expliquent qu'effectivement, les impondérables rencontrés par les conseillers sont les mêmes que ceux qui régissent l'action des élus. Les contraintes budgétaires et réglementaires permettent aussi une lisibilité et un contrôle des citoyens sur l'action publique.

L'intérêt des discussions avec les conseils de quartier, pour les élus, réside aussi dans la prise de recul sur leur mode d'action et permet de mettre en perspective et de prioriser leur intervention. L'objectif des échanges qui y sont produits est de faire émerger et partager la notion d'intérêt général.